

cpnef : sv

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE
EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

Bilan d'activité 2024

Programme 2025

La CPNEF-SV pilote l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications, en partenariat avec l'Afdas

La CPNEF-SV est soutenue par le ministère de la Culture et le CNM

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



afDas
DEMAIN SERA FORMATION

Edito des présidents

L'action de la CPNEF-SV s'inscrit dans un contexte de profondes transformations multifactorielles et d'une situation socio-économique dégradée qui renforcent notre mobilisation. Le spectacle vivant est traversé par une dynamique de reprise après la crise sanitaire, et par « l'effet des JO », mais il est aussi impacté par des mesures budgétaires et sociales qui auront des effets dévastateurs sur ses activités et emplois.

Aussi, les études et travaux sectoriels de la CPNEF-SV, les seuls portant transversalement sur l'ensemble du spectacle vivant sont d'autant plus indispensables pour guider les décideurs publics et outiller la profession.

La période étant inédite, nos diagnostics sur l'emploi témoignent d'un effet paradoxale : le nombre de salariés n'a jamais été aussi élevé (confirmant le maintien de l'attractivité du spectacle vivant), cependant des tensions sont constatées dans les recrutements (emplois non pourvus, turn-over important). Pour accompagner les employeurs et les équipes, de nouvelles solutions sont engagées par la CPNEF-SV et ses partenaires -Afdas, Audiens et France travail-, avec l'appui des ministères -DGCA, DGEFP- : promotion des métiers, changement des pratiques de recrutements et des organisations de travail, déploiement de dispositifs d'insertion, etc.

Il s'agit également de sécuriser l'emploi des jeunes, très nombreux à entrer dans notre secteur, en consolidant l'accès aux formations initiales, et prioritairement celles ouvertes en apprentissage. L'emploi des seniors, qui a l'inverse sont peu nombreux, est également à renforcer.

La bonne nouvelle, c'est que la mobilisation générale en faveur de l'égalité femmes/hommes paye car nous constatons un rééquilibrage : bien que la parité ne soit pas encore atteinte, le nombre de femmes progresse de façon constante. Pour autant les métiers sont encore très genrés et des inégalités persistent, notamment en matière de rémunération.

Pour agir plus efficacement, la CPNEF-SV a actualisé en 2024 son fonctionnement via un nouveau protocole d'accord qui rénove en profondeur ses missions, sa gouvernance et son organisation.

Dans ce cadre renouvelé, les axes de travail principaux de la CPNEF-SV en 2025 seront les suivants :

- Poursuivre l'observation de l'emploi et des besoins en recrutement pour alimenter les politiques sociales ;
- Renforcer la promotion du secteur et développer les ressources pour l'orientation afin de diversifier l'alimentation des métiers dans toutes les filières ;
- Accompagner la transformation des activités et métiers liée aux mutations écologiques et numériques (dont intelligence artificielle générative), en repérant les besoins en compétences ;
- Promouvoir notre offre de formation dans les domaines de la prévention des risques en sécurité des lieux de spectacle, mais aussi du rigging, du travail en hauteur et de l'électricité.

Pour être à la hauteur de ces enjeux, et sans nier les tensions générées par les menaces qui pèsent sur l'avenir de nos emplois et de notre écosystème de la formation, les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV s'engagent collectivement dans cette feuille de route.



Claire Serre-Combe, Présidente collège salariés, SYNPTAC CGT



Stanislas Surun, Vice-président collège employeurs, SYNPASE

Sommaire

Missions		p.4
Synthèse des réalisations 2024-2025		p.5
Actions		p.6
Axe 1	Observation prospective des emplois et des parcours professionnels	p.6
Fiche 1	La situation de l'emploi	
Fiche 2	Parité et égalité femmes hommes	
Fiche 3	Gestion des âges	
Fiche 4	Besoins d'emplois et compétences, projets de recrutements	
Axe 2	Attractivité du secteur et accompagnement des transformations	p.11
Fiche 5	Connaissance et promotion des métiers	
Fiche 6	Accords EDEC -engagement de développement de l'emploi et des compétences-	
Fiche 7	Transformation écologique, verdissement des métiers	
Fiche 8	Transformation numérique et IA, impact sur l'emploi	
Axe 3	Développement des compétences, besoins et priorités de formation	p.16
Fiche 9	Orientation : repérage de l'offre de formation	
Fiche 10	Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences	
Fiche 11	Besoins en formations professionnelles	
Fiche 12	Insertion : formation en apprentissage	
Fiche 13	Réinsertion : préparation à l'emploi	
Axe 4	Professionnalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV	p.22
Fiche 14	Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV	
Fiche 15	Formation dans le domaine du rigging	
Fiche 16	Formation au travail en hauteur	
Fiche 17	Formation dans le domaine de l'électricité	
Fiche 18	Répertoires des formations et compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences	
Fiche 19	Formation dans le domaine de la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacle	
Fiche 20	Autres formations à la prévention des risques	
Partenariats et participations, communication, fonctionnement		P.31
Partenariats institutionnels et participations		p.32
Diffusion des ressources		p.34
Fonctionnement : stratégie, membres, organisation, moyens		p.35
Liste des sigles		p. 40

Missions de la CPNEF-SV

Objectifs et cadre d'intervention

La CPNEF-SV (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant) a pour mission de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

A ce titre, la CPNEF-SV a pour objectifs de :

- Développer une démarche prospective et stratégique en termes d'emploi et de parcours professionnels ;
- Accompagner les transformations en matière d'emplois, de métiers et de compétences ;
- Définir les besoins et les priorités en matière de formations professionnelles,
- Renforcer l'offre de formations et de certifications.

Indépendante de toute tutelle, elle est constituée sous forme associative.

Notre spécificité : offrir un cadre de concertation articulant observations et recommandations transversal aux trois branches du spectacle vivant pour guider les actions déployées par les décideurs et les opérateurs qui sont nos partenaires (organisations patronales/syndicales, Ministères, Régions, France travail, France compétences, organismes de formation, Afdas, CNM, etc...).

Concrètement

En pratique la CPNEF-SV c'est :

- 1- **une instance politique nationale**, cadre de réflexion et de concertation pour les organisations d'employeurs et de salariés représentatives, et ses partenaires (pouvoirs publics, organismes sociaux, organismes de formation...);
- 2- **une structure opérationnelle** en capacité de piloter ou réaliser des actions ou des travaux pour le secteur professionnel en faveur de l'emploi et de la formation ;
- 3- **un organisme certificateur** qui pilote une offre de formations (certificats de qualification, stages...) dont la mise en œuvre est confiée à un réseau d'organismes de formation habilités ;
- 4- **le pilote de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications**, en partenariat avec l'Afdas (chargé de sa gestion administrative et financière), dans le cadre duquel sont conduit les études et des actions d'ingénierie.



Les 3 branches du spectacle vivant relevant du périmètre de la CPNEF-SV :

- **Entreprises artistiques et culturelles (convention collective 1285)**
- **Entreprises du secteur privé du spectacle vivant (convention collective 3090)**
- **Entreprises au service de la création et de l'événement (convention collective 3252)**

Synthèse des réalisations 2024 - 2025

Enjeux et actions

Axe 1 Observation prospective des emplois et des parcours professionnels

Suivre la situation de l'emploi et son évolution afin d'accompagner les politiques sociales

- Tableau de bord statistique de l'emploi

Suivre la féminisation de l'emploi pour améliorer l'égalité des chances

- Chiffres clés sur la parité femmes/hommes

Accompagner les parcours professionnels

- Chiffres clés sur la gestion des âges

Connaitre les projets de recrutements des employeurs et anticiper leurs difficultés

- 1^{er} baromètre emplois et compétences

2025 : actualisation des publications statistiques et des études, nouveaux zooms thématiques

Axe 2 Attractivité du secteur et accompagnement des transformations

Valoriser et faire connaître les métiers

- Supports d'orientation : fiches repères et nouvelle série « Fresque des métiers »

Accompagnement la transformation écologique par le verdissement des métiers

- Préparation d'études et de dispositifs dans le cadre de l'accord EDEC*

Repérer les innovations numériques et IA et l'impact sur l'emploi et les métiers

- Préparation d'études et de dispositifs dans le cadre de l'accord EDEC*

**EDEC accord d'engagement de développement de l'emploi et des compétences*

2025 : réalisation de nouvelles ressources d'orientation, suivi et pilotages d'études (ex : marque employeurs)

Axe 3 Développement des compétences, besoins et priorités de formation

Faciliter l'orientation professionnelle et accompagner le développement de l'offre de formation

- Publication du répertoire des formations certifiantes
- Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes

Orienter les moyens mis en œuvre par les opérateurs pour développer les formations

- Identification des besoins en formation, veille sur l'offre de formation

Soutenir l'insertion des jeunes par des parcours en apprentissage

- Définition des niveaux de prise en charge : 38 diplômes et titres examinés
- Etat des lieux de l'offre de formation en apprentissage

Former des demandeurs d'emploi avant embauche

- Cibler le dispositif des POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective)

2025 : actualisation, recommandations et expertise

Zoom

Axe 4 Professionnalisation, l'offre de formations de la CPNEF-SV

Renforcer la qualité de l'offre de formation de la CPNEF-SV

- Appui par une délégation de gestion à l'Afdas et outillage via une plate-forme

Répondre aux besoins en formation dans le domaine du rigging

- Pilotage et délivrance du CQP Accrocheur Rigger : près de 400 stagiaires

Répondre aux besoins en certification dans le travail en hauteur

- Pilotage et délivrance du bloc de compétences : près de 60 stagiaires

Répondre aux besoins en formation dans le domaine de l'électricité spécifique au spectacle

- Pilotage et délivrance du bloc de compétences : près de 70 stagiaires

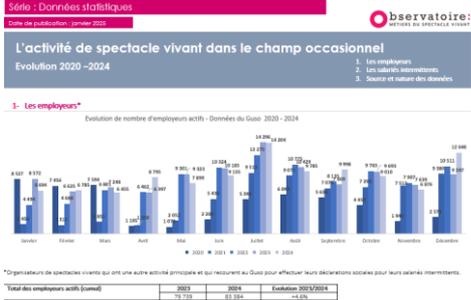
Former les exploitants de lieux de spectacle à la sécurité

- Pilotage de deux stages : près de 3 100 stagiaires

2025 : poursuite du pilotage des formations de la CPNEF-SV, ingénierie de formation

Axe 1

Observation prospective des emplois
et des parcours professionnels

<p>Contexte</p>	<p>Pour améliorer la situation de l'emploi dans le spectacle vivant, la profession et les pouvoirs publics ont besoin d'états des lieux. Aussi, le 1er chantier de la CPNEF-SV à sa création a été de produire des statistiques fiables et détaillées. De nombreuses étapes méthodologiques ont été nécessaires pour produire les données sectorielles qui font aujourd'hui référence.</p>								
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Suivre la situation de l'emploi et son évolution afin d'accompagner les politiques sociales : la CPNEF-SV édite annuellement des diagnostics fournissant une vision socio-démographique globale du spectacle vivant (ensemble des branches et périmètre national). Nos études servent de cadre de référence à de nombreuses déclinaisons sectorielles.</p>								
<p>Actions antérieures</p> <p>Edition dans la cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Etudes prospectives 1995 : réalisation du Contrat d'études prospectives emploi/formation (CEP n°1) 2015 : actualisation du Contrat d'études prospectives emploi/formation (CEP n°2)</p> <p>Tableaux de bord statistiques 2011 à 2023 Tableaux de bord annuels de l'emploi. Réalisation CPNEF-SV/AUDIENS.</p> <p>Mesures d'impact de la crise sanitaire 2020/2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic action d'impact de la crise sanitaire sur l'emploi et les employeurs Rapport piloté par la CPNEF-SV, l'Afdas et la DGEFP. Réalisation KYU Lab. • Tableau de bord mensuel L'impact de la crise sur l'emploi, Réalisation CPNEF-SV/AUDIENS • Impact de la crise sanitaire sur l'emploi des salariés intermittents Réalisation CPNEF-SV / Pôle emploi • Note - Les métiers au temps du coronavirus : quelles vulnérabilités ? Réalisation CPNEF-SV • Note - Conséquences de la crise sanitaire Réalisation CPNEF-SV <p>Nomenclature d'activités Participation à la révision de la NAF (nomenclature des activités françaises) - Pilotage INSEE et DEPS</p>								
<p>Actions 2024</p> <p>Edition dans la cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p>  <p>Diffusion en ligne Voir</p>	<p>Publications statistiques, suivi de l'activité et de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau de bord statistique : les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant Publication annuelle. Réalisation CPNEF-SV / AUDIENS. Source : données AUDIENS 2023 • Chiffres clés : Activité des entrepreneurs dont le spectacle vivant n'est pas l'activité principale Publication trimestrielle. Réalisation CPNEF-SV. Source : Guso 2024 <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="424 1339 740 1639">  </div> <div data-bbox="807 1429 1278 1729">  </div> </div> <p><small>**Organisateurs de spectacles vivants qui ont une autre activité principale et qui requièrent au Guso pour effectuer leurs déclarations sociales pour leurs salariés intermittents.</small></p> <table border="1" data-bbox="807 1711 1142 1729"> <thead> <tr> <th>Total des employeurs actifs (somme)</th> <th>2023</th> <th>2024</th> <th>Evolution 2023/2024</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>72 733</td> <td>82 305</td> <td>+13,3%</td> </tr> </tbody> </table>	Total des employeurs actifs (somme)	2023	2024	Evolution 2023/2024		72 733	82 305	+13,3%
Total des employeurs actifs (somme)	2023	2024	Evolution 2023/2024						
	72 733	82 305	+13,3%						
<p>Prévisionnel 2025</p>	<p>Actualisation du tableau de bord de l'emploi (données AUDIENS 2024) Actualisation des chiffres clés thématiques</p>								

<p>Contexte</p>	<p>La parité de l'emploi et l'égalité femmes/hommes est une priorité sectorielle</p>																																																									
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Suivre la féminisation de l'emploi dans le spectacle vivant pour améliorer l'égalité des chances : la CPNEF-SV produit des chiffres clés et informe</p>																																																									
<p>Actions antérieures</p>	<p>Etudes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2012 : Les parcours professionnels femmes-hommes dans le spectacle vivant • 2012 : Introduction de données genrées dans les tableaux de bord de l'emploi • 2020 : Chiffres clés : femmes et hommes dans le spectacle vivant <p>Réalisation CPNEF-SV / Données AUDIENS</p> <p>Ressources</p> <p>Création d'un portail de ressources documentaires sur le site</p> <p>Promotion des plans d'actions et campagnes d'information. Interventions publiques</p>																																																									
<p>Actions 2024</p> <p>Edition dans la cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Etude</p> <p>Chiffres clés : Femmes et hommes dans le spectacle vivant, la parité de l'emploi</p> <p>Réalisation CPNEF-SV / AUDIENS. Source : données AUDIENS 2023</p> <div data-bbox="422 786 794 1279"> <p>Série : Chiffres clés Date de publication : novembre 2024</p> <p>Femmes Hommes dans le spectacle vivant La parité de l'emploi en 2023</p> <p>146 100 Hommes / 105 280 Femmes</p>  <p>En bref</p> <ul style="list-style-type: none"> • La parité n'est pas atteinte : les hommes sont plus nombreux que les femmes à exercer dans le spectacle vivant (146 100 salariés, 58% de l'emploi / 105 280 salariées, 42% de l'emploi). • Cependant le nombre de femmes a plus que doublé sur la période 2000/2023. • De plus, la part des femmes a également augmenté, engendrant un rééquilibrage progressif, notamment dans les emplois artistiques et chez les cadres. • Les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois permanents, tout particulièrement en CDD où leur part augmente. • Chez les femmes, les primo-entrantes sont sur-représentées. Si elles sont nombreuses à accéder à des premiers emplois, leurs carrières sont plus incertaines. • L'âge moyen des femmes est de 37 ans tandis que l'âge moyen des hommes est de 41 ans. Le pic des effectifs pour les femmes se situe autour de 30 ans alors qu'il se situe autour de 35/40 ans pour les hommes. Les femmes ont des carrières plus courtes c'est-à-dire des sorties précoces de l'emploi qui arrivent plus tôt que pour les hommes mais aussi plus massivement. • Les métiers sont encore très genrés même si on observe plus de mixité y compris dans certains « bastions » techniques. • Deux domaines artistiques sont particulièrement attractifs chez les femmes et chez les hommes : musique et chant et art dramatique. <p>cpnef:sv / afdas / Audiens</p> </div> <div data-bbox="853 763 1492 1279"> <p>Part femmes/hommes dans le spectacle vivant</p> <p>146 100 hommes / 105 280 femmes en 2023</p> <p>Graphique - Répartition des genres selon l'activité en 2023 (en %)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Métier</th> <th>Femmes (%)</th> <th>Hommes (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tous métiers</td> <td>42</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td>Métiers artistiques</td> <td>40</td> <td>60</td> </tr> <tr> <td>Métiers techniques</td> <td>27</td> <td>73</td> </tr> <tr> <td>Métiers administratifs</td> <td>63</td> <td>37</td> </tr> </tbody> </table> <p>Source : Données Audiens / Edition OPMQ-SV</p> <p>Graphique 2 - Evolution de la part des femmes et des hommes salariés du spectacle vivant de 2000 à 2023 (en %)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Femmes (%)</th> <th>Hommes (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2000</td><td>34</td><td>66</td></tr> <tr><td>2002</td><td>36</td><td>64</td></tr> <tr><td>2004</td><td>36</td><td>64</td></tr> <tr><td>2006</td><td>36</td><td>64</td></tr> <tr><td>2008</td><td>37,5</td><td>62,5</td></tr> <tr><td>2010</td><td>37,2</td><td>62,8</td></tr> <tr><td>2012</td><td>37,6</td><td>62,4</td></tr> <tr><td>2014</td><td>38</td><td>62</td></tr> <tr><td>2016</td><td>38,1</td><td>61,9</td></tr> <tr><td>2017</td><td>38,8</td><td>61,1</td></tr> <tr><td>2021</td><td>41,4</td><td>58,6</td></tr> <tr><td>2022</td><td>41,2</td><td>58,7</td></tr> <tr><td>2023</td><td>41,8</td><td>58,1</td></tr> </tbody> </table> </div>	Métier	Femmes (%)	Hommes (%)	Tous métiers	42	58	Métiers artistiques	40	60	Métiers techniques	27	73	Métiers administratifs	63	37	Année	Femmes (%)	Hommes (%)	2000	34	66	2002	36	64	2004	36	64	2006	36	64	2008	37,5	62,5	2010	37,2	62,8	2012	37,6	62,4	2014	38	62	2016	38,1	61,9	2017	38,8	61,1	2021	41,4	58,6	2022	41,2	58,7	2023	41,8	58,1
Métier	Femmes (%)	Hommes (%)																																																								
Tous métiers	42	58																																																								
Métiers artistiques	40	60																																																								
Métiers techniques	27	73																																																								
Métiers administratifs	63	37																																																								
Année	Femmes (%)	Hommes (%)																																																								
2000	34	66																																																								
2002	36	64																																																								
2004	36	64																																																								
2006	36	64																																																								
2008	37,5	62,5																																																								
2010	37,2	62,8																																																								
2012	37,6	62,4																																																								
2014	38	62																																																								
2016	38,1	61,9																																																								
2017	38,8	61,1																																																								
2021	41,4	58,6																																																								
2022	41,2	58,7																																																								
2023	41,8	58,1																																																								
<p>Prévisionnel</p>	<p>Actualisation de la note thématique dans le futur, mais les principaux indicateurs sur la parité seront disponibles dans le Tableau de bord de l'emploi (voir page précédente).</p>																																																									

Contexte

La gestion des âges est également au cœur des politiques sociales : insertion des jeunes, emploi des seniors, carrières longues, évolutions professionnelles et reconversions au sein du spectacle vivant, turn-over, attractivité pour alimenter les emplois en tension, vieillissement et situation de handicap...

Enjeu et rôle de la CPNEF-SV

Accompagner les parcours professionnels : la CPNEF-SV produit des chiffres clés et informe

Actions 2024

Edition dans la cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas

Observatoire: MÉTIERS DU SPECTACLE VIVANT

Etude
Chiffres clés : L'âge des salariés du spectacle vivant
 Réalisation CPNEF-SV / AUDIENS. Source : données AUDIENS 2023

Série : Chiffres clés
 Date de publication : Octobre 2024

L'âge des salariés du spectacle vivant
 Salariés permanents et intermittents

En bref

clébardement

- L'âge moyen des salariés est de 39 ans
- Une majorité de jeunes : 45% des salariés ont entre 18 et 35 ans
- Avec un pic des effectifs sur la tranche 26/35 ans
- Des sorties précoces de l'emploi avec une baisse des effectifs dès 36 ans
- Une faible part de seniors : 14% des salariés ont 56 ans et plus

Les salariés permanents

- Des carrières longues entrent dans toutes les tranches d'âges : l'insertion professionnelle ne concerne pas que les jeunes, le spectacle vivant attirant des profils de tous âges
- Il constitue la majorité des effectifs à presque toutes les tranches d'âges
- Leur âge moyen est de 41 ans
- Les effectifs baissent fortement à partir de 46 ans.

Les cadres

- Leur âge moyen est de 44 ans
- La majorité des effectifs à entre 36 et 55 ans
- Les seniors sont peu nombreux

Les non-cadres

- Leur âge moyen est de 37 ans
- La majorité a moins de 36 ans, puis les effectifs chutent fortement

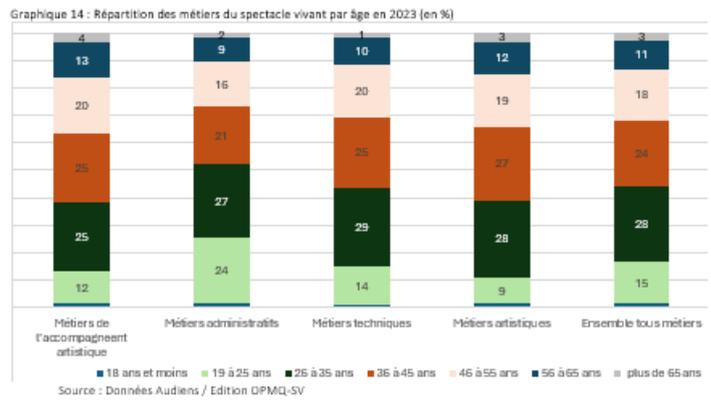
Les salariés permanents et intermittents

- L'âge moyen des salariés est de 41 ans pour les CDI, 33 ans pour les CDD et 40 ans pour les CDDU
- La répartition des âges des salariés en CDI et CDDU immanquablement est comparable (proportions de jeunes/seniors assez voisines même si les métiers varient et les effectifs varient)
- Le CDD concerne principalement les jeunes (42% de 18-25 ans), exerçant des fonctions d'accueil du public, billetterie, communication, fonctions supports, sécurité, informatique...

le genre

- L'âge moyen des femmes est de 37 ans, l'âge moyen des hommes est de 41 ans
- L'âge est un facteur d'inégalité femmes/hommes : elles ont des carrières plus courtes c'est-à-dire des sorties précoces de l'emploi qui arrivent plus tôt que pour les hommes mais aussi plus massivement

cpnef:sv / afdas / Audiens



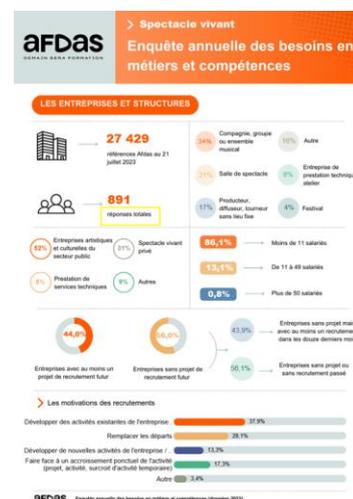
- Quelques constats (extrait de l'étude) :
- L'âge moyen des salariés du spectacle vivant est de 39 ans
 - Une majorité de jeunes : 45% des salariés ont entre 18 et 35 ans Avec un pic des effectifs sur la tranche 26/35 ans
 - Des sorties précoces de l'emploi avec une baisse des effectifs dès 36 ans
 - Une faible part de seniors : 14% des salariés ont 56 ans et plus
 - De nombreux salariés entrent dans toutes les tranches d'âges : l'insertion professionnelle ne concerne pas que les jeunes, le spectacle vivant attirant des profils de tous âges
 - Les artistes constituent la majorité des effectifs à presque toutes les tranches d'âges. Leur âge moyen est de 41 ans
 - Les effectifs baissent fortement à partir de 46 ans.
 - L'âge moyens des cadres est de 44 ans, l'âge moyen des non-cadres est de 37 ans
 - L'âge moyen est de 41 ans pour les CDI, 33 ans pour les CDD et 40 ans pour les CDDU
 - Le CDD concerne principalement les jeunes (42% de 18/25 ans), exerçant des fonctions d'accueil du public, billetterie, communication, fonctions supports, sécurité, informatique...
 - L'âge moyen des femmes est de 37 ans, l'âge moyen des hommes est de 41 ans. L'âge est un facteur d'inégalité femmes/hommes : elles ont des carrières plus courtes c'est-à-dire des sorties précoces de l'emploi qui arrivent plus tôt que pour les hommes mais aussi plus massivement

Prévisionnel

Actualisation de la note thématique dans le futur, mais les principaux indicateurs sur la parité seront disponibles dans le Tableau de bord de l'emploi.

Fiche 4 Besoins d'emplois et compétences, projets de recrutement

<p style="text-align: center;"><i>Contexte</i></p>	<p>Depuis la reprise de l'activité après la crise sanitaire, le spectacle vivant constate des difficultés de recrutement des salariés permanents et intermittents inédites. Les explications sont multiples : suractivité, projets entrant en concurrence avec les grands événements sportifs (dont jeux olympiques et paralympiques), baisse des effectifs de professionnels après des reconversions, ou encore exigences des équipes (en termes de rémunérations, qualité de vie et conditions de travail, perspective de carrière, etc.).</p>
<p style="text-align: center;"><i>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</i></p>	<p>Connaitre les projets de recrutements des employeurs du spectacle vivant et anticiper leurs difficultés : la CPNEF-SV engage une démarche de GEPP sectorielle (gestion des emplois et des parcours professionnels) en repérant les métiers porteurs, émergents et en tension, et les facteurs explicatifs</p>
<p style="text-align: center;"><i>Actions antérieures</i></p> <p style="text-align: center;">Etude pilotée par l'Afdas Avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>2023</p> <p>Préparation et lancement de la 1ere baromètre des projets de recrutement des employeurs (méthode : questionnaire aux employeurs et étude monographique).</p>
<p style="text-align: center;"><i>Actions 2024</i></p> <p style="text-align: center;">Etude pilotée par l'Afdas Avec l'appui de la CPNEF-SV</p> <p style="text-align: center;"><i>Réalisation : Sauléa Conseil et Kyris</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Diffusion en ligne</i> Voir</p>	<p>1^{er} Baromètre emplois et compétences : projets de recrutement des employeurs du spectacle vivant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Enquête par questionnaire adressé à tous les employeurs adhérents à l'Afdas : près de 900 réponses pour le spectacle vivant 2) Etude monographique : une trentaine d'entretiens et groupes de travail 3) Restitutions des résultats aux partenaires : réunion d'échange avec la DGCA, DGEFP, France travail, CNM, Audiens (Fond de professionnalisation et Mission handicap) 4) Publications : rapport interne et synthèse externe
<p style="text-align: center;"><i>Prévisionnel 2025</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à la 2^{ème} édition du « Baromètre emplois et compétences » : notes de synthèse et rapport final ▪ Identification des métiers porteurs et en tension ▪ Préfiguration d'une étude-action sur « la marque employeur »



Axe 2

Attractivité du secteur

et accompagnement des transformations

<p>Contexte</p>	<p>Le spectacle vivant compte près de 200 métiers, majoritairement « dans l'ombre » en backstage. Les jeunes et les professionnels, mais aussi les pouvoirs publics, ont besoin de repères pour mieux identifier ces métiers et leurs évolutions, connaître leurs conditions d'exercice et les parcours de formation.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Valoriser et faire connaître les métiers du spectacle vivant pour assurer l'avenir de la profession : la CPNEF-SV poursuit la production de ressources pour l'orientation</p>
<p>Actions antérieures</p> <p>Réalisation : CPNEF-SV Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif Avec le soutien de l'Afdas</p>  <p>Groupe de travail de la CPNEF-SV</p> <p>Réalisation : Amnyos et CDES.</p> <p>Réalisation : Sociovision</p>	<p>Réalisation d'un guide des métiers, en ligne site CPNEF-SV</p> <p>Fiches d'orientation : découverte des métiers du spectacle vivant en ligne site CPNEF-SV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniciens du spectacle vivant • Les personnels administratifs du spectacle vivant • Spectacle vivant : ses activités, ses entreprises <p>Révision du ROME* de France travail (*répertoire opérationnel des métiers et des emplois) Participation à l'actualisation en 2023 de la quinzaine de fiches emplois. Suspension en 2024 en attente de clarification de la méthode par France travail.</p> <p>Participation à des travaux interbranches</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Cartographie des emplois liés aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2024 » intégrant les domaines techniques du spectacle vivant. Travaux dans le cadre de l'accord EDEC des grands événements sportifs et culturels. Pilotage par la DGEFP, branches et les OPCO (dont l'Afdas). • Etude prospective « Impact des évolutions des modes de vie et de consommation sur les métiers et compétences » Travaux dans le cadre du PIC (plan d'investissement pour les compétences) pour les branches de l'Afdas.
<p>Actions 2024</p> <p>Conception et coréalisation : CPNEF-SV</p> <p>Réalisation : Popo développement</p> <p>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications Avec le soutien de l'Afdas</p> 	<p>Fiches d'orientation : découverte des métiers du spectacle vivant</p> <p>Décryptage des étapes de création de spectacles vivants, de la conception à la diffusion : lancement de descriptifs de montages permettant de positionner tous les métiers intervenants (artistiques, techniques et administratifs).</p> <p>Deux documents réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repères généraux • 1^{er} numéro de la série Fresque des métiers : « Concerts de variété française »  
<p>Prévisionnel 2025</p>	<p>Poursuite des Fresques des métiers : finalisation et diffusion du 1^{er} numéro, et réalisations sur d'autres types de spectacles.</p> <p>Mise à jour de liste des métiers repères</p> <p>Lancement de portraits vidéos de métiers en partenariat avec l'Afdas</p> <p>Alimentation de la nouvelle plateforme de France travail</p> <p>Réalisation d'un document décrivant les voies d'accès aux emplois du spectacle vivant</p>

Engagement de développement de l'emploi et des compétences

Contexte et rôle de la CPNEF-SV

Les EDEC sont des accords qui comportent des plans d'actions en faveur de l'emploi et de la formation. Initiés par les branches, ils sont copilotés et cofinancés par l'Etat (DGEFP) et les OPCO (Afdas...). Ils peuvent être nationaux ou régionaux.

La CPNEF-SV participe à la préparation et au pilotage de ces EDEC, aux côtés des différents partenaires mobilisés, pour impulser des travaux innovants répondant aux besoins des employeurs et des professionnels.

Actions antérieures

- **2006/2017 : accords EDEC spectacle vivant**
 - 1^{er} accord 2006/2011**
Rapport : « sécurisation des parcours professionnels et amélioration de la gestion des âges »
Actions sur 4 axes : appui à l'emploi, observation, formation, santé au travail
 - 2^{ème} accord 2014/2017**
Action 1 : déploiement du dispositif d'appui-conseil ;
Action 2 : déploiement du bilan de compétences spécialisé ;
Nombreux EDEC régionaux spectacle vivant
- Depuis 2018 : accords EDEC interbranches nationaux intégrant le spectacle vivant**
 - Accord EDEC création, culture et communication. 2018/2023
 - Accord EDEC des activités liées au tourisme. 2019/2023
 - Accord EDEC grands événements culturels et sportifs. 2020/2024

Actions 2024

L'Afdas est l'opérateur des actions de l'accord EDEC, en partenariat avec les branches et la DGEFP et la DGCA

La CPNEF-SV copilote ou suit certaines actions

Lancement nouvel accord EDEC. National interbranches. 2024/2026

Actions prioritaires proposées par la CPNEF-SV :

- Eude d'impact de l'IA générative sur l'emploi des artistes et des techniciens
- Etude d'impact de la transformation écologique sur l'emploi
- Appuis-conseils thématiques aux TPE rénovés (dont RSE, transition numérique, gestion de crise pour les aléas climatiques)
- Promotion des métiers

Problématisation de ces thématiques pour permettre la rédaction de cahiers des charges et la conduite des actions dont le spectacle vivant sera bénéficiaire.

**ACCORD-CADRE NATIONAL
D'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES
POUR LES BRANCHES RELEVANT DE L'AFDAS**

Entre
L'Etat, représenté par Jérôme Marchand-Doppe, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, Christophe Miles, Directeur général de la création artistique et Fabienne Bourdais, Directrice des sports,
Les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés des branches relevant de l'Afdas représentées par les CPNEF :
- de l'Audiovisuel,
- des Casinos,
- de la Distribution directe,
- de l'Édition de livres,
- de l'Édition phonographique,
- des Espaces de loisirs, d'attractions et culturels,
- de l'Édition cartographique et de la Distribution de films,
- du GAF,
- de l'Industrie du jeu en jeu,
- des Organismes de tourisme,
- de la Presse écrite et des Agences de presse,
- de la Radio,
- du Spectacle vivant,
- du Sport,
- des Télécommunications,
Et
L'AFDAS, représenté par son président, René Fontanillas et sa vice-présidente, Isabelle Genthilhomme
Vu le règlement n° 5512014 de la Commission européenne du 17 juin 2014,
Vu le régime cadre exempté de notification SA.11172 relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2020,
Vu le régime cadre exempté de notification SA.11173 relatif aux aides en faveur de l'emploi des travailleurs défavorisés et des travailleurs handicapés pour la période 2014-2020,
Vu le régime cadre exempté de notification SA.11178 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020,
Vu la loi n° 2018 773 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,
Vu les articles L. 5121-1, L. 5121-2, D. 5121-1 et D. 5121-3 du code du travail relatif aux engagements de développement de l'emploi et des compétences,
Vu les articles L. 5121-3 et D. 5121-4 à D. 5121-13 du code du travail relatif à l'aide à l'élaboration d'un plan de gestion professionnelle des emplois et des compétences,
Vu l'arrêté DGEFP/MADE/2022/48 du 20 janvier 2022 relatif aux engagements de développement de l'emploi et des compétences (EDEC),
Vu l'arrêté DGEFP/MADE/2022/208 du 15 septembre 2022 relatif à la prestation « conseil en ressources humaines » pour les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME).

Prévisionnel 2025

Copilotage du nouvel accord EDEC et suivi des actions

<p>Contexte</p>	<p>Le secteur doit accélérer sa transformation pour répondre aux défis écologiques même si la dynamique est bien engagée : diagnostic, éco-conception, mutualisation, réemploi et recyclage, rénovations... Ces changements de stratégies et de fonctionnement modifient l'organisation du travail et les savoir-faire des professionnels de la chaîne de création/production/diffusion. Ils nécessitent donc également d'adapter l'offre de formation initiale et continue pour accompagner les équipes (artistes, techniciens et personnels administratifs).</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Accompagner la transformation écologique par le verdissement des métiers : la CPNEF-SV appuie les actions des organismes de formation et des partenaires en apportant son expertise</p>
<p>Actions antérieures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2018/2023 Mise en œuvre d'un appui-conseil aux TPE à la RSE Accompagnement de structures souhaitant initier ou approfondir ses démarches de responsabilité sociétales Dans le cadre d'accords EDEC interbranches, pilotage Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV • 2021 Note « La Transition écologique dans le spectacle vivant » Document de la CPNEF-SV présentant les enjeux • 2021 Portail de ressource sur le site de la CPNEF-SV https://www.cpnefsv.org/documentation-ressources/transition-ecologique
<p>Actions 2024</p>	<p>Préfiguration d'actions d'accompagnement et d'identification des besoins à lancer dans le cadre du nouvel accord EDEC (voir fiche 6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude d'impact sur l'emploi • Appui-conseil aux TPE dédié <p>Participation au plan France 2030 Alternative verte – Comité de sélection Ce plan a pour objet d'accélérer la transition écologique des structures culturelles. Il s'agit d'un dispositif de soutien de l'Etat (Secrétariat à l'investissement) à des actions innovantes, confié à la Branche des Territoires. La déléguée de la CPNEF-SV a participé au comité de sélection des projets de la vague 2</p> <p>CNM - Centre national de la musique comité de suivi transition écologique Participation en tant que membre</p>
<p>Prévisionnel 2025</p>	<p>Suivi de la mise en œuvre des études et des dispositifs Travaux de veille</p>

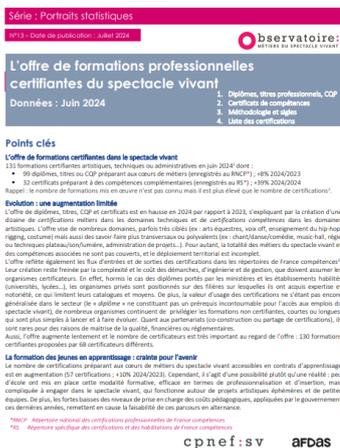
<p><i>Contexte</i></p>	<p>Les métiers et les compétences du spectacle vivant évoluent en permanence mais les innovations liées au numérique et à l'intelligence artificielle générative, vont transformer l'organisation du travail et les savoir-faire.</p> <p>Le spectacle vivant mobilise déjà des technologies numériques pointues qui impactent ses métiers depuis déjà une quinzaine d'années :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sur le plan artistique, les interprètes intègrent de plus en plus ces technologies dans leurs scénographies, ou elles constituent même l'outil de travail (ex : MAO) 2) Sur le plan technique, les matériels sont informatisés, programmés en réseaux et robotisés 3) Sur la gestion des data et process est largement dématérialisée en phase de production, diffusion, communication, billetterie... <p>Cependant, l'IA générative introduit une rupture de par l'ampleur et la rapidité des innovations, constituant à la fois des menaces et des opportunités pour l'avenir.</p>
<p><i>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</i></p>	<p>Repérer les innovations et leur impact sur l'emploi et les métiers : la CPNEF-SV appuie les actions des partenaires en apportant son expertise et des ressources</p>
<p><i>Actions antérieures</i></p> <p>Dans le cadre d'accords EDEC interbranches, pilotage Afdas avec l'appui de la CPNEF-SV</p>	<p>2018/2022 Mise en œuvre d'un appui-conseil aux TPE à la transformation digitale Accompagnement de structures souhaitant digitaliser leurs activités : diagnostic, appui et outillage</p> <p>2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification de facteurs d'évolution liés au numérique dans le spectacle vivant Document de la CPNEF-SV interne, extraits utilisés notamment pour les fiches d'orientation • Plan de formation gouvernemental aux métiers du numérique Participation à la consultation menée par l'IGESR (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche), CGE (conseil général de l'économie) et l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) : transmission de constats et facteurs d'évolution
<p><i>Actions 2024</i></p>	<p>Préfiguration d'actions pour 2025, identification des besoins à lancer dans le cadre du nouvel accord EDEC (voir fiche 6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude prospective sur l'impact de l'IA sur les métiers artistiques • Etude prospective sur l'impact de l'IA sur les métiers techniques et administratifs
<p><i>Prévisionnel 2025</i></p>	<p>Mise en œuvre des études sur l'impact de l'IA sur les métiers</p>

Axe 3

Développement des compétences,
besoins et priorités de formation



© CFPTS - Stagiaires de la POEC Machiniste

<p style="text-align: center;"><i>Contexte</i></p>	<p>Pour travailler dans le spectacle vivant, il faut pouvoir se former à ses métiers. Il est donc indispensable d'identifier les formations certifiantes* existantes dans les domaines artistiques, techniques et administratifs. Or la CPNEF-SV a constaté que l'offre de formation est mal connue car il n'existait pas de liste complète consultable par les jeunes ou les professionnels.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</i></p>	<p style="color: #C00000;">Faciliter l'orientation et accompagner le développement de l'offre de formation : la CPNEF-SV répertorie les formations certifiantes* préparant aux métiers du spectacle vivant et produit des états des lieux de l'offre</p>
<p style="text-align: center;"><i>Actions antérieures</i></p>	<p>2006 / 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création, alimentation et évolutions du répertoire des formations certifiantes* préparant aux métiers et aux compétences du spectacle vivant ● Exploitation du répertoire des formations pour établir des états des lieux de l'offre
<p style="text-align: center;"><i>Actions 2024</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Conception et réalisation CPNEF-SV</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Edition dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant Avec le soutien de l'Afdas</i></p> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	<p style="color: #0070C0;">Répertoire des formations certifiantes</p> <p>Actualisation du répertoire des formations certifiantes préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant : listing des diplômes, titres professionnels, CQP* et certificats de compétences</p> <p>Mises à jour mensuelles à partir du RNCP** et du RS** de France compétences. Réalisation par la CPNEF-SV qui ajoute ou retire les certifications entrantes ou sortantes.</p> <p>Consultation en ligne : voir</p> <p style="color: #0070C0;">Portrait statistique - Etat des lieux de l'offre de formations certifiantes</p> <p>Suivi de la volumétrie et de la composition de l'offre de formations certifiantes*</p> <p>Permettant de promouvoir les formations existantes, inciter à les faire évoluer si besoin ou recommander des créations de formations où il y a des manques.</p> <p>Réalisation CPNEF-SV Données 2024. Consultation en ligne : voir</p> <div style="margin-top: 10px;">  </div> <p style="color: #C00000;">► Répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant</p> <p style="color: #0070C0;">> Consulter le répertoire</p> <p>Listes des diplômes, titres professionnels, CQP, certificats préparant aux métiers artistiques, techniques et administratifs du spectacle vivant</p> <p> Voir le répertoire (fichier Excel) Mise à jour : décembre 2024</p> <p style="color: #0070C0;">> Contenu du répertoire</p> <p>Le répertoire des formations certifiantes du spectacle vivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liste uniquement les formations certifiantes (diplômes, titres, CQP, certificats) préparant aux métiers ou aux compétences du spectacle vivant. ● Les formations certifiantes généralistes ou qui auraient des débouchés dans le spectacle vivant de façon indirecte ne sont pas listées (ex : commercialisation, coiffure-maquillage, maintenance, informatique, gestion, ressources humaines...). ● Liste uniquement les formations certifiantes enregistrées au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et au RS (répertoire spécifique) de France compétences, à l'état "actif" <p><small>Ce répertoire a été établi par la CPNEF-SV à partir des deux répertoires de France compétences : RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et RS (répertoire spécifique)</small></p>
<p style="text-align: center;"><i>Prévisionnel 2025</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Actualisations mensuelles du répertoire des formations certifiantes ● Actualisation annuelle de l'état des lieux des formations certifiantes ● Réalisation d'un état des lieux des formations ouvertes en apprentissage

* Formations certifiantes : diplômes, titres, CQP (certificat de qualification professionnelle), certificats de compétences enregistrés au RNCP ou au RS par France compétences

**RNCP : répertoire national des certifications professionnelles ; certifications visant les métiers

**RS : répertoire spécifique ; certificats et habilitations visant les compétences

Fiche 10 Accès à la formation professionnelle et aux dispositifs de développement des compétences

Contextes

Le développement des compétences a plusieurs objectifs : adaptation à l'emploi, maintien des compétences, évolution, reconversion...

Il s'effectue par via différents dispositifs (formations en alternance -apprentissage et professionnalisation-, formation continue qualifiantes ou certifiantes, bilans de compétences, VAE, POEC, tutorat) -*détail des sigles en fin de bilan*-

Divers acteurs se partagent le pilotage de ces actions selon les publics : organismes de formation et ministères, France Travail, Régions, Associations transition Pro et les OPCO (Opérateurs de compétences : Afdas pour le spectacle vivant). Les modalités de financements sont également nombreuses.

Il est donc complexe de produire un bilan complet des besoins et actions mises en œuvre.

Enjeux et rôle de la CPNEF-SV

Accompagner les politiques de formation professionnelle : la CPNEF-SV commande et diffuse des indicateurs pour suivre l'accès à la formation et aux dispositifs de développement des compétences relevant du périmètre de l'Afdas, en identifiant les thématiques et domaines de qualifications demandés par les jeunes, les salariés et les employeurs.

Actions antérieures

Tableau de bord statistique, de la formation et du développement des compétences De 2009 à 2023 : réalisation de tableaux de bord de la formation et du développement des compétences. Données Afdas

Conception et réalisation
Afdas et CPNEF-SV

Edition dans le cadre de
l'Observatoire prospectif
des métiers et des
qualifications du
spectacle vivant
Avec le soutien de
l'Afdas



Ce tableau de bord statistique porte sur le développement des compétences dans spectacle vivant, c'est-à-dire sur la formation professionnelle continue et les actions associées, en allant à la dynamique des employeurs, les profils des salariés bénéficiaires, les dispositifs mobilisés et les besoins. Il s'agit de la seconde édition qui présente les données 2021.

La réforme de la formation professionnelle de 2018*, qui a profondément modifié l'écosystème et les dispositifs, et la crise sanitaire ont eu de fortes repercussions sur les actions engagées par les employeurs et les salariés du spectacle vivant.

Dans ce contexte, deux tendances divergentes se dégagent.

D'une part, la hausse constante du nombre de salariés permanents bénéficiaires, accompagnés par leurs employeurs (hors 2020 année de mise en œuvre des nouveaux dispositifs). Ce succès s'explique par une offre de stages courts d'adaptation à l'emploi bien calibrée dans les domaines techniques et administratifs, la politique sectorielle incitative et le doublement du nombre d'apprentis.

D'autre part, des fluctuations du nombre de salariés intermittents bénéficiaires, qui n'a encore retrouvé le niveau d'accès d'avant crise sanitaire, avec une baisse plus marquée pour les techniciens que les artistes interprètes, pouvant s'expliquer notamment par le recours à d'autres dispositifs individuels que ceux gérés par l'Afdas**, l'indisponibilité pour se former car étant en emploi à la reprise d'activité post Covid, des baisses d'effectifs suite aux reconversions hors du secteur après la succession de stop and go, une insuffisance de l'offre de formation face aux demandes de requalification afin de pouvoir évoluer professionnellement dans de nombreux domaines qui nécessitent des formats de longue durée et en présentiel.

* Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
** Exemples : le CPF (compte personnel de formation) ou le CPF de transition

Les actions de développement des compétences de ce tableau de bord portent sur les dispositifs suivants ayant bénéficié d'un financement de l'Afdas : actions de formation (stages, formations certifiantes), formation en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation), bilans de compétences, POEC (prestations opérationnelles à l'emploi collectives), VAE (validation des acquis de l'expérience). Les appui-conseils pour les structures sont également inclus. Présentation détaillée des dispositifs dans le lexique en fin de document.

Tableau de bord statistique réalisé par l'Afdas et la CPNEF-SV, à partir des données 2021.
Édité par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant.



Actions 2024-2025

Tableau de bord statistique

Pas d'état des lieux réalisé en 2024, les données Afdas n'étant pas disponibles : l'Afdas prépare en remplacement un outil de datavisualisation en ligne en 2025

Fiche 11 Besoins en formation professionnelle

<i>Contexte</i>	<p>Identifier les besoins en formations (initiales et continues) est un enjeu essentiel, tant au niveau des entreprises que sectoriel afin d'orienter les moyens des opérateurs (Afdas, France travail, Régions, organismes de formation).</p> <p>Pour autant, la diversité des métiers du spectacle vivant et des activités nécessite de répondre à des besoins collectifs mais aussi individuels variés. Pour tenir compte de cet équilibre complexe, la CPNEF-SV émet des recommandations thématiques larges et transverses, déclinables par spécialités professionnelles.</p>
<i>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</i>	<p>Orienter les moyens mis en œuvre par les opérateurs (Afdas, France travail, Régions, organismes de formation) pour développer les formations : la CPNEF-SV contribue à identifier les besoins en formation des professionnels.</p>
<i>Actions antérieures</i>	<p>Depuis 2005 : expertise et émission de recommandations pour la formation professionnelle concernant les besoins afin de flécher les dispositifs de financement pour les salariés ou les demandeurs d'emploi.</p>
<i>Actions 2024</i>	<p>Identification des besoins en formation professionnelle, domaines transverses Nouveaux besoins, liste non exhaustive et non priorisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation écologique, toutes activités et métiers RSE (responsabilité sociétale des entreprises), diagnostic des pratiques, études d'impact, bilan carbone et décarbonation, éco-conception, plan d'action éco-responsable, coopération et mutualisation, mobilités et transport, biodiversité, recyclage réemploi, rénovation, prévention des risques et santé au travail liés aux aléas climatiques, normes et réglementations... • Management et fonction RH Qualité de vie et conditions de travail, organisation du travail et gestion de la charge de travail, management durable, outils RH, process de recrutement, l'alternance, fidélisation des salariés, travail à distance, risques psycho-sociaux, gestion de conflit, gestion de crise, addictologie... • Egalité des chances, lutte contre les discriminations Egalité femmes/hommes, lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels, mixité générationnelle et gestion du vieillissement, inclusion multiculturelle et lutte contre les discriminations ethnoraciales, gestion du handicap ... • IA Réglementations (droit d'auteur et droits voisins du droit d'auteur), pratiques éthiques et déontologie, prompt engineering et usage des applications génératives (texte, image, son, vidéo, gestion de données, CRM...), • Liberté de création, d'expression et de programmation • Financement et ressources Coopérations, mutualisations de moyens, co-productions, politiques de billetteries, commercialisation, soutiens publics, dispositifs d'aides, financements croisés, financement participatif, partenariat, mécénat, fonds européens, dotations, économies d'échelles... <p>Veille sur l'offre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des nouveautés dans les catalogues des organismes de formation • Echanges avec les équipes pédagogiques (ex : CFPTS, STAFF, ISTS, ARKALYA, ITEM, TSV, AGECIF)
<i>Prévisionnel 2025</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du repérage des besoins en formation • Création d'un groupe de travail sur l'identification des besoins en formation sur les compétences émergentes • Expertise de diplômes universitaires à la demande du Ministère de l'enseignement supérieur : nouvelles maquettes de la Licence et du Master « Arts du spectacle »

<p style="text-align: center;"><i>Contextes</i></p>	<p><i>CFA centres de formation des apprentis</i> <i>NPEC niveaux de prise en charge des formations préparant aux diplômes et titres</i></p> <p>L'apprentissage est un dispositif de formation (dans un CFA et en entreprise) qui permet d'obtenir un diplôme ou un titre. Le parcours est gratuit pour l'apprentis car il est financé par l'Afdas (et l'employeur en cas de reste à charge). En application de la Loi <i>Liberté de choisir son avenir professionnel</i> du 5/09/2018, une mission a été confiée à la CPNEF-SV : déterminer annuellement les NPEC* applicables par l'Afdas.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</i></p>	<p>Soutenir l'insertion des jeunes par des parcours en apprentissage d'excellence et accompagner l'offre de formation des CFA : la CPNEF-SV propose les NPEC de tous les diplômes et titres du spectacle vivant</p>
<p style="text-align: center;"><i>Actions antérieures</i></p>	<p>Pour chacun des diplômes et titres préparant aux métiers du spectacle vivant ouverts en apprentissage, la CPNEF-SV propose les NPEC en tenant compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des coûts réels, en contactant les CFA - Des estimations par filières ou domaines de spécialités à partir des montants relevés par l'Afdas - Des bilans comptables transmis par les CFA à France compétences - Des décisions de la CPNEF audiovisuel <p>Saisines de France compétences à la CPNEF-SV, et délibérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N°1 - 2019, 35 diplômes et titres professionnels examinés. • N°2 - 2020, 38 diplômes et titres professionnels examinés. • N°3 - 2021, 98 diplômes et titres professionnels examinés • N°4 - 2022, 132 diplômes et titres professionnels examinés • N°5 - 2023, 79 diplômes et titres professionnels examinés <p>Cependant, les NPEC proposés par la CPNEF-SV n'ont pas tous été repris par France compétences, qui a appliqué des baisses brutales et drastiques. Pour défendre les formations, les apprentis et les CFA, la CPNEF-SV a donc vivement alerté à plusieurs reprises France compétences et les ministères sur les conséquences de ces baisses qui met en péril tout l'écosystème.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Actions 2024</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Par la CPNEF-SV, avec l'appui de l'Afdas</i></p>	<p>Apprentissage, définition des NPEC (niveaux de prise en charge)</p> <p>Sixième saisine de France compétences à la CPNEF-SV : 38 diplômes et titres professionnels examinés Montant établis en concertation avec les CFA et la CPNEF audiovisuel</p>
<p style="text-align: center;"><i>Prévisionnel 2025</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Septième saisie pour les diplômes/titres en carence de NPEC • Etat des lieux de l'offre de formation en apprentissage • Participation à la <i>Sous-Commission formation</i> du Conseil national des professions du spectacle, chargé de préparer un rapport sur l'apprentissage



© CFPTS - Rentrée des 49 apprentis du Titre *Régisseur de spectacle vivant* 09-2024

<p>Contexte</p>	<p>POEC préparation opérationnelle à l'emploi collective</p> <p>La POEC est un dispositif d'accès à l'emploi après une formation. Ouverte aux demandeurs d'emploi indemnisés ou non (dont intermittents), la formation peut aller jusqu'à 400h et son coût est entièrement financé par France travail et l'Afdas. La POEC peut aussi précéder un recrutement en apprentissage dans le cadre d'une préqualification s'inscrivant dans une logique de parcours professionnel.</p>
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Former des demandeurs d'emploi avant embauche : la POEC nécessite une délibération de la CPNEF-SV, qui identifie les métiers éligibles.</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>2023/2023 Délibérations de la CPNEF-SV listant les métiers cibles ouverts aux POEC</p>
<p>Actions 2024</p>	<p>Reconduction de la délibération de la CPNEF-SV de 2023 listant les métiers ouverts au POEC, permettant de former des demandeurs d'emploi :</p> <p>Métiers artistiques, Artiste chorégraphique (session préapprentissage) Artiste du music-hall (session préapprentissage)</p> <p>Métiers techniques Technicien son / Technicienne son Technicien lumière / Technicienne lumière Technicien vidéo / Technicienne vidéo Electricien / Electricienne Technicien structure / Technicienne structure Technicien plateau / Technicienne plateau. Machiniste Accrocheur Rigger / Accrocheuse Rigueuse Technicien décors / Technicienne décors Technicien mur leds / Technicienne mur leds Technicien de maintenance audiovisuel / Technicienne de maintenance audiovisuel Chargé de planning / Chargée de planning Technicien intégrateur / Technicienne intégratrice Road, Aide de scène, Cariste Employé de catering / Employée de catering</p> <p>Métiers administratifs Chargé de production / Chargée de production Chargé de diffusion / Chargée de diffusion Chargé de partenariat / Chargée de partenariat Chargé de paie spectacle / Chargée de paie spectacle Chargé de billetterie / Chargée de billetterie Comptable du spectacle Chargé de communication marketing digital / Chargée de communication marketing digital Chargé de commercialisation / Chargée de commercialisation Assistant administratif / Assistante administrative</p> <p>Bilan Nombre de stagiaires bénéficiaires de POEC dans le spectacle vivant 2020 : 139 2021 : 82 2022 : 192 2023 : 213 2024 : donnée Afdas non disponibles</p>
<p>Prévisionnel 2025</p>	<p>Mise à jour de la liste des métiers éligibles si besoins</p>  <p>© Les stagiaires de la POEC « Aide scène » ARTEK Groupe Novelty France Travail et Afdas 01-2025</p>

Axe 4

Professionalisation,

l'offre de formations de la CPNEF-SV

Quelques visages des certifiés en rigging

Félicitations à Jonathan, Florian, Noël, Chloé, Nicolas, Jean-Philippe, Guillaume, Édouard, Clovis et Vivien



Les lauréats du CQP Accrocheur-Rigger délivré par la CPNEF-SV, session de mars 2023 d'Arkalya.

Fiche 14 Pilotage des formations et des certifications de la CPNEF-SV

<p>Contexte</p>	<p>CQP certificats de qualification professionnelle CCP certificats de compétences professionnelles CDC Caisse des dépôts et consignations OF organisme de formation RNCP répertoire national des certifications de France compétences (formations métiers) RS répertoire spécifique de France compétences (formations modulaires)</p> <p>Depuis 2014, la CPNEF-SV délivre des formations certifiantes (CQP, blocs de compétences, CCP), pour compléter l'offre existante (diplômes, titres professionnels ou habilitations). La CPNEF-SV assure le pilotage et les OF qu'elle a habilités assurent la mise en œuvre (parcours de formation et épreuves d'évaluation).</p> <p>Mais la CPNEF-SV doit répondre à de nombreuses obligations contraignantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) De la part de France compétences, qui fixe des règles contraignantes. 2) De la part de la CDC, qui gère le « passeport d'orientation, de formation et de compétences », nécessitant de déclarer tous les titulaires des certifications en transmettant des fichiers nominatifs sécurisés. <p>De plus, la CPNEF-SV souhaite s'assurer de la qualité de son offre au sein de son réseau d'OF, mais aussi développer de nouvelles certifications.</p> <p>Jusqu'en 2022 la CPNEF-SV gérait seul en interne ses certifications, ce qui n'est plus possible.</p>
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Assurer la qualité des formations certifiantes de la CPNEF-SV et en développer efficacement de nouvelles : s'appuyer sur un tiers expert (Afdas) et une plateforme numérique (certifi@) pour pérenniser les modalités d'ingénierie, de gestion</p>
<p>Actions antérieures</p>	<p>Cadrage des certifications et des formations de la CPNEF-SV 2007 : accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant. 2009 : étude d'opportunité sur les besoins en CQP. 2023 : création d'un CPH (comité d'habilitation paritaire) au sein de la CPNEF-SV, instance chargée d'habilitier les OF souhaitant mettre en œuvre ses formations (CQP, CCP, stages)</p> <p>Gestion et outillage des certifications <u>2022-2023 Analyse des solutions</u> Etude de faisabilité sur la création d'un organisme certificateur interbranches sur le périmètre de l'Afdas visant à mutualiser des solutions de gestion. <u>2023 Mise en œuvre</u> 1) Lancement de la délégation de service de la CPNEF-SV à l'Afdas pour la gestion de ses certifications. Conclusion d'une convention Afdas/CPNEF-SV permettant de déployer : <ul style="list-style-type: none"> • De l'outillage pour structurer le développement des CQP et favoriser la qualité des processus applicables aux certifications • Un accompagnement technique pour assurer le développement, l'ingénierie, la gestion et le contrôle qualité 2) Configuration de la plate-forme de gestion des certifications : certifi@ Création des interfaces utilisateurs et paramétrages permettant la gestion des CQP, Démarrage de l'alimentation des « passeports compétences »</p>
<p>Actions 2024</p>	<p>Alimentation de la plateforme de gestion des certifications : certifi@ Gestion des CQP de l'inscription des candidats jusqu'à la délivrance du parchemin Trois types d'utilisateurs : <ol style="list-style-type: none"> 1. Organismes de formation pour déclarer les sessions et les candidats 2. Equipe Afdas pour l'administration (suivi, contrôle, délivrance des attestations...) 3. CPNEF-SV pour valider les candidats ayant réussi les épreuves </p>
<p>Prévisionnel 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmation de la délégation de gestion de la CPNEF-SV à l'Afdas • Poursuite de la gestion des CQP via la plateforme certifi@ • Repérage de besoin de formations délivrées par la CPNEF-SV

CQP Accrocheur-Rigger -Certificats de Qualification Professionnelle-

<p>Contexte</p>	<p>Le rigging est un cœur de métier du spectacle vivant. Or il n’existait que des stages courts qui ne couvraient pas l’intégralité des compétences du métier et qui n’étaient pas reconnus.</p>																																																																																																														
<p>Enjeux et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Répondre aux besoins en formation dans le domaine du rigging : créer un CQP délivré par la CPNEF-SV pour proposer une formation certifiante, <i>La CPNEF-SV est l’autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant. Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseaux d’organismes de formation habilités. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE. L.6314-2 du code du travail</i></p>																																																																																																														
<p>Actions antérieures</p>	<p>Création du CQP Accrocheur-Rigger 2011/2013 : étude d’opportunité, ingénierie de création, habilitation des organismes de formation 2014 : démarrage des formations 2014 : 1^{er} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans 2020 : 2^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 3 ans 2023 : 3^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans <i>RNCP répertoire national des certifications de France compétences (formations métiers)</i></p>																																																																																																														
<p>Actions 2024</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Gestion et contrôle : Afdas</p> <p>Mise en œuvre par les organismes de formation</p>	<p>Mise en œuvre du CQP Accrocheur-Rigger</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations des organismes habilités • Validation des résultats après avis du jury, permettant la délivrance des attestations de réussites <p>➤ Bilan</p> <p>388 personnes ont obtenu le CQP Accrocheur-Rigger, dont 59 en 2024 57 sessions de formations organisées dont 13 en 2024 4 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG UP Formation, ARKALYA, CNAC</p> <table border="1" data-bbox="357 1021 1511 1529"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>2014</td><td>11</td><td>11</td><td>11</td><td>0</td><td>11</td><td>0</td><td>2</td></tr> <tr><td>2015</td><td>20</td><td>16</td><td>20</td><td>0</td><td>19</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>2016</td><td>25</td><td>21</td><td>25</td><td>0</td><td>22</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>2017</td><td>34</td><td>30</td><td>33</td><td>1</td><td>34</td><td>0</td><td>3</td></tr> <tr><td>2018</td><td>37</td><td>36</td><td>37</td><td>0</td><td>37</td><td>0</td><td>5</td></tr> <tr><td>2019</td><td>24</td><td>21</td><td>21</td><td>0</td><td>19</td><td>5</td><td>3</td></tr> <tr><td>2020</td><td>32</td><td>29</td><td>32</td><td>0</td><td>26</td><td>6</td><td>6</td></tr> <tr><td>2021</td><td>58</td><td>50</td><td>58</td><td>0</td><td>51</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>2022</td><td>34</td><td>32</td><td>34</td><td>0</td><td>26</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>2023</td><td>47</td><td>47</td><td>47</td><td>0</td><td>44</td><td>3</td><td>7</td></tr> <tr><td>2024</td><td>64</td><td>59</td><td>64</td><td>0</td><td>57</td><td>7</td><td>13</td></tr> <tr><td>Total</td><td>388</td><td>354</td><td>387</td><td>1</td><td>347</td><td>41</td><td>57</td></tr> </tbody> </table>		Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2014	11	11	11	0	11	0	2	2015	20	16	20	0	19	1	4	2016	25	21	25	0	22	3	4	2017	34	30	33	1	34	0	3	2018	37	36	37	0	37	0	5	2019	24	21	21	0	19	5	3	2020	32	29	32	0	26	6	6	2021	58	50	58	0	51	7	9	2022	34	32	34	0	26	8	5	2023	47	47	47	0	44	3	7	2024	64	59	64	0	57	7	13	Total	388	354	387	1	347	41	57
	Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions																																																																																																								
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																																																																									
2014	11	11	11	0	11	0	2																																																																																																								
2015	20	16	20	0	19	1	4																																																																																																								
2016	25	21	25	0	22	3	4																																																																																																								
2017	34	30	33	1	34	0	3																																																																																																								
2018	37	36	37	0	37	0	5																																																																																																								
2019	24	21	21	0	19	5	3																																																																																																								
2020	32	29	32	0	26	6	6																																																																																																								
2021	58	50	58	0	51	7	9																																																																																																								
2022	34	32	34	0	26	8	5																																																																																																								
2023	47	47	47	0	44	3	7																																																																																																								
2024	64	59	64	0	57	7	13																																																																																																								
Total	388	354	387	1	347	41	57																																																																																																								
<p>Prévisionnel 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Accrocheur-Rigger • Actions de promotion <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p>© Arkalya ©H.Pédel Rig Up</p>																																																																																																														

Fiche 16 Formation au Travail en hauteur dans le spectacle vivant Certification Bloc de compétences

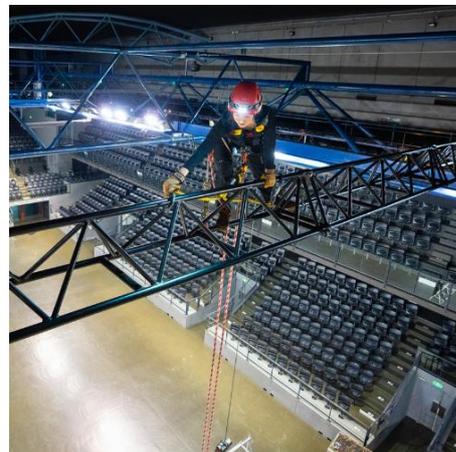
<i>Contexte</i>	La CPNEF-SV a constaté qu'il n'existait pas de formation certifiante dédiée au travail en hauteur dans les lieux de spectacle vivant, permettant d'acquérir des compétences reconnues liées aux déplacements, à l'installation du poste de travail, aux gestes et posture, au sauvetage d'équipier... Par ailleurs, la CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer des CQP dans le spectacle vivant. Or France compétences impose que ces CQP soient composés de modules (blocs de compétences) permettant des validations partielles.																												
<i>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</i>	<p>Créer une formation certifiante dédiée au travail en hauteur dans le spectacle vivant : la CPNEF-SV a profité de la rénovation du CQP Accrocheur-Rigger en 2023 pour développer un module (bloc de compétences), pouvant être obtenu par des stagiaires qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivent le parcours complet du CQP Accrocheur-Rigger ; • ne préparent que ce bloc <i>Travail en hauteur</i>, tout en leur permettant ultérieurement d'obtenir les blocs restant du CQP Accrocheur-Rigger. 																												
<i>Actions antérieures</i>	<p>Réingénierie du CQP Accrocheur-Rigger</p> <p>2023 Nouveau découpage du CQP Accrocheur-Rigger avec création d'un bloc de compétences dédié au Travail en hauteur dans le spectacle vivant.</p> <p>Expérimentation du bloc avec un organisme de formation : Rig Up Formation</p>																												
<p><i>Actions 2024</i></p> <p><i>Pilotage : CPNEF-SV</i></p> <p><i>Gestion et contrôle : Afdas</i></p> <p><i>Mise en œuvre par les organismes de formation</i></p>	<p>Mise en œuvre du bloc de compétences <i>Travail en hauteur dans le spectacle vivant</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations des organismes habilités • Validation des résultats après avis du jury, permettant la délivrance des attestations de réussites <p>➤ Bilan</p> <p>62 personnes ont obtenu le Bloc de compétences travail en hauteur, dont 55 en 2024 10 sessions de formations organisées dont 9 en 2024 4 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG UP Formation, ARKALYA, CNAC</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions de stage</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>55</td> <td>55</td> <td>45</td> <td>10</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>62</td> <td>62</td> <td>52</td> <td>10</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>		Effectifs		Genre		Nb de sessions de stage	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Hommes	Femmes	2023	7	7	7	0	1	2024	55	55	45	10	9	Total	62	62	52	10	10
	Effectifs		Genre		Nb de sessions de stage																								
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés	Hommes	Femmes																									
2023	7	7	7	0	1																								
2024	55	55	45	10	9																								
Total	62	62	52	10	10																								
<i>Prévisionnel 2025</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du pilotage et de la gestion du Bloc de compétences <i>Travail en hauteur dans le spectacle vivant</i> • Actions de promotion du Bloc de compétences 																												



© Rig up formation



© Rig Up Formation



©Rig Up formation

CQP Electricien du spectacle -Certificats de Qualification Professionnelle-

Contexte	Dans le domaine de l'électricité, il n'existait que des stages courts, de type habilitations, qui ne couvraient pas l'intégralité des compétences du métier.																																																																						
Enjeu et rôle de la CPNEF-SV	<p>Répondre aux besoins en formation dans le domaine de l'électricité dédiée au spectacle vivant : créer un CQP délivré par la CPNEF-SV pour proposer une formation certifiante,</p> <p>La CPNEF-SV est l'autorité compétente pour créer et délivrer les CQP dans le spectacle vivant. Les CQP sont pilotés par la CPNEF-SV et mis en œuvre par un réseau d'organismes de formation habilités. Les CQP sont accessibles par la formation continue et par la VAE. L.6314-2 du code du travail</p>																																																																						
Actions antérieures	<p>Création du CQP électricien 2015 / 2018 : Etude d'opportunité, ingénierie de création, habilitation des organismes de formation, enregistrement au RNCP pour 5 ans 2019 : démarrage des formations 2023 : 2^{ème} enregistrement au RNCP de France compétences pour 5 ans</p>																																																																						
<p>Actions 2023</p> <p>Pilotage : CPNEF-SV</p> <p>Gestion et contrôle : Afdas</p> <p>Mise en œuvre par les organismes de formation</p>	<p>Mise en œuvre du CQP Electricien du spectacle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Pilotage et suivi de la mise en œuvre des formations et des évaluations des organismes habilités ● Validation des résultats après avis du jury, permettant la délivrance des attestations de réussites <p>➤ Bilan</p> <p>25 personnes au total ont obtenu le CQP électricien, dont 9 en 2024 10 sessions de formation organisées dont 2 sessions en 2024 3 organismes de formation habilités : CFPTS, RIG-UP formation, STAFF</p> <table border="1" data-bbox="357 1043 1549 1417"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Effectifs</th> <th colspan="2">Modalités</th> <th colspan="2">Genre</th> <th rowspan="2">Nb de sessions de stages</th> </tr> <tr> <th>Nb de stagiaires</th> <th>Nb de certifiés CQP</th> <th>Formation</th> <th>VAE</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>6</td> <td>4</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>20</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>14</td> <td>0</td> <td>10</td> <td>4</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>2024</td> <td>16</td> <td>9 (1)</td> <td>16</td> <td>0</td> <td>16</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>66</td> <td>52</td> <td>52</td> <td>0</td> <td>62</td> <td>4</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table> <p>(1) En 2024 : 9 candidats ont obtenu le CQP, 4 candidats ont obtenu 1 bloc de compétences (validation partielle), 3 candidats n'ont pas obtenu le CQP ou 1 bloc. Les sessions de 2024 ont touché un public particulièrement éloigné de l'emploi, et étaient couplées avec le dispositif des POEC (préparations opérationnelles à l'emploi collectives).</p>		Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions de stages	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Formation	VAE	Hommes	Femmes	2019	6	4	6	0	6	0	1	2020	20	15	20	0	20	0	3	2021	14	14	14	0	10	4	2	2022	4	4	4	0	4	0	1	2023	6	6	6	0	6	0	1	2024	16	9 (1)	16	0	16	0	2	Total	66	52	52	0	62	4	10
	Effectifs		Modalités		Genre		Nb de sessions de stages																																																																
	Nb de stagiaires	Nb de certifiés CQP	Formation	VAE	Hommes	Femmes																																																																	
2019	6	4	6	0	6	0	1																																																																
2020	20	15	20	0	20	0	3																																																																
2021	14	14	14	0	10	4	2																																																																
2022	4	4	4	0	4	0	1																																																																
2023	6	6	6	0	6	0	1																																																																
2024	16	9 (1)	16	0	16	0	2																																																																
Total	66	52	52	0	62	4	10																																																																
Prévisionnel 2025	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuite du pilotage et de la gestion du CQP Electricien du spectacle ● Actions de promotion <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end;"> <div data-bbox="331 1664 614 2033">  <p>@ CFPTS</p> </div> <div data-bbox="646 1664 1114 2033">  <p>©CFPTS</p> </div> <div data-bbox="1150 1664 1394 2033">  <p>©Rig Up formation</p> </div> </div>																																																																						

Fiche 18 Répertoires de formations et de compétences pour les déclarations d'activités d'entrepreneurs de spectacles vivants valant licences

<p>Contexte</p> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <p style="text-align: center; color: #c00000;">Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Concernant les entrepreneurs de spectacles vivants, la réforme du système des licences entrée en vigueur le 1/10/2019 stipule (Code du travail Article R7122-3) : <i>« Aux fins de répondre aux conditions de compétence ou d'expérience professionnelle mentionnées au I de l'article L. 7122-4, lorsque l'entrepreneur est une personne physique, il doit être majeur et remplir l'une des conditions suivantes : 1 Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un titre de même niveau inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (...) ; 2° Justifier d'une expérience professionnelle de six mois au moins dans le spectacle vivant ; 3° Justifier d'une formation d'au moins cent vingt-cinq heures ou d'un ensemble de compétences, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale mentionnée à l'article L. 6113-2, compétente pour le spectacle vivant. Lorsque l'entrepreneur est une personne morale, il doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant l'une au moins des conditions mentionnées aux 1° à 3° Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition. »</i></p> <hr style="border-top: 1px dashed #ccc;"/> <p style="color: #c00000;">Remplir les obligations réglementaires permettant aux entrepreneurs de spectacles vivants d'exercer leurs activités : la CPNEF-SV établit et tient à jour 2 répertoires complémentaires en application du 3° de l'Article R7122-3 ci-dessus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Le répertoire des formations/compétences concernant tous les entrepreneurs de spectacles vivants (les 3 activités valant licences). 2- Le répertoire des formations à la sécurité concernant uniquement les exploitants de lieux de spectacles vivants (1ère catégorie valant licence).
<p>Actions 2020/2024</p> <p>Groupe de travail de la CPNEF-SV</p>	<p style="color: #0070c0;">Répertoire n°1 des formations et/ou des compétences pour les 3 catégories d'entrepreneurs de spectacles vivants</p> <p>1) Constitution du répertoire</p> <p>La CPNEF-SV a décidé que les entrepreneurs de spectacles vivants doivent justifier de formations ou de compétences (relevant ou non du secteur culturel) cumulées dans les quatre domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Domaine : gestion d'entreprise ● Domaine : droit social et droit du travail ● Domaine : propriété littéraire et artistique ● Domaine : prévention des risques et mesures de protection. <p>2) Diffusion en ligne du répertoire sur le site Voir</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p style="font-size: small; margin: 0;">c p n e f : s v <small>Commission paritaire nationale des entrepreneurs de spectacles vivants</small></p> <p style="text-align: right; font-size: x-small; margin: 0;">7 juin 2024</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Répertoire des formations et des compétences de la CPNEF-SV pour la déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles vivants valant licence 1ère, 2ème et 3ème catégorie</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Cadre juridique</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Pour effectuer sa déclaration d'activité, l'entrepreneur de spectacles vivants est tenu de remplir des conditions de compétence ou d'expérience professionnelle.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Article L. 7122-4 du Code du Travail</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Si l'entrepreneur est une personne morale, il doit justifier de la présence dans sa structure d'une ou plusieurs personnes répondant à ces conditions. Si l'entrepreneur est une personne physique, il doit lui-même justifier de ces conditions.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">L'article R 7122-3 du Code de travail précise que ces compétences ou expériences sont justifiées au choix par : 1° un diplôme de l'enseignement supérieur (BUT, BTS, DUT, etc.) antérieur à la réforme (2019), ou diplôme de l'enseignement supérieur ayant conduit à la délivrance de 120 ECTS) ou d'un titre de même niveau inscrit au RNCP de France (compétences) ; 2° une expérience professionnelle de six mois au moins dans le spectacle vivant (cette expérience peut être très variée : artiste, technicien, personnel administratif du spectacle vivant) ; 3° une formation d'au moins cent vingt-cinq heures ou un ensemble de compétences figurant dans un répertoire établi par la CPNEF-SV.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">*SAG : Société Mécène Spectacle *SNCF : Réseau national des certifications professionnelles *CCP : Centre national de formation et d'actualisation de crédits.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0;">Le présent répertoire répond au I° de cet article.</p> <p style="font-size: x-small; margin: 0; text-align: center;">emploi formation spectacle vivant</p> </div> <p style="text-align: right; margin-top: 10px;">2024 : pas de changement</p> <p style="color: #0070c0;">Répertoire n°2 des formations à la sécurité pour les exploitants de lieux</p> <p>Voir fiche 19</p>

Fiche 19 Formations à la sécurité pour les exploitants de lieux de spectacles vivants

<p>Contexte</p>	<p>Légende : CCP <i>certificat de compétences professionnel</i> CPH <i>comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV</i> ERP : <i>établissement recevant du public</i> OF <i>organisme de formation</i></p> <p>Voir le contexte fiche 18. Les entrepreneurs de spectacles vivants exploitants de lieux aménagés pour les représentations publiques doivent dans le cadre de leur déclaration d'activités (valant licence) remplir certaines obligations. Code du travail Article R7122-3 : « (...)Lorsque la déclaration est faite en vue de l'exploitation de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques, la personne physique déclarante doit en outre justifier <u>avoir suivi une formation à la sécurité des spectacles adaptée à la nature de ces lieux, figurant dans un répertoire établi par la commission paritaire nationale, et la personne morale doit justifier de la présence dans l'entreprise d'une ou plusieurs personnes physiques remplissant cette condition.</u> »</p> <p>Jusqu'en octobre 2019, le répertoire des formations à la sécurité était établi par le ministère de la culture (DGCA). Cette mission a été confiée à la CPNEF-SV dans le cadre de la réforme du système des licences.</p>
<p>Enjeu et rôle de la CPNEF-SV</p>	<p>Renforcer les compétences en prévention des risques des exploitants de lieux de spectacles vivants : la CPNEF-SV a créé une offre de formation dédiée.</p>
<p>Actions antérieures</p> <p>Pilotage réalisation : CPNEF-SV</p> <p>Contenus pédagogiques : CFPTS</p> <p>Formation des OF, outillage, vérification des études de cas : Co&Sens</p> <p>Rédaction des QCM : Moë-Kan</p>	<p>1) Actualisation des formations à la sécurité 2019/2021</p> <p>Souhaitant renforcer la prévention des risques et le respect des législations dans tous les types d'ERP du spectacle vivant, la CPNEF-SV a constaté que l'offre préexistante n'était pas satisfaisante. La CPNEF-SV a décidé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'être plus exigeante sur les contenus des formations ; • De viser l'acquisition de connaissances mais aussi des compétences pratiques (savoir-faire) ; • De mettre en place un réseau d'OF habilité sous son pilotage. <p>Dans ce but, la CPNEF-SV a mené des travaux d'ingénierie pour actualiser les 2 formations :</p> <p>1) formation longue (35h), pour les ERP du 1^{er} groupe de 1^{ère} et 4^{ème} catégorie, débouchant sur un certificat de compétences professionnelles (CCP)</p> <p>2) formation réduite (14h) pour les ERP du 2^{ème} groupe de 5^{ème} catégorie de type L, N ou O</p> <p>Etapes, pour mettre en œuvre les deux formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des objectifs pédagogiques. Cadrage des contenus et des formats. • Elaboration des cahiers des charges pour les OF (référentiels, guides, grilles de notation, etc.) • Création de 2 rubriques d'information sur le site de la CPNEF-SV : <p>1 rubrique pour les entrepreneurs de spectacles vivants où ils peuvent consulter les répertoires</p> <p>1 rubrique pour les OF voulant obtenir l'habilitation de la CPNEF-SV Habilitation des OF</p> <p>2)Publication du répertoire des OF habilités 2022/2023</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès en ligne sur le site de la CPNEF-SV Mise à jour régulière. • Accrochage avec le site du ministère de la culture PLATESV • Bilans des sessions et ajustements divers. Pilotage et contrôle du réseau d'OF • Habilitation de nouveaux OF sur candidatures spontanées
<p>Actions 2024</p> <p>Pilotage et gestion : CPNEF-SV</p>	<p>Pilotage et contrôle du réseau d'OF habilités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifications et demandes de mise en conformité aux OF • Animation des comités de pilotage <p>Réalisation du bilan détaillé des sessions 2024 (disponible sur demande).</p> <p>Habilitation de nouveaux OF (candidatures spontanées)</p> <p>Candidatures d'OF examinées par le CPH (comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation longue</i> : 1 candidature → 1 habilitation • <i>Formation réduite</i> : 1 candidature → 1 habilitation

Bilan de mise en œuvre des nouvelles formules des formations

Formation réduite 14h	2022	2023	2024	Total
Nb d'organismes habilités	11	13	13	13
Nb de sessions	30	44	42	116
Nb de stagiaires	213	331	286	830
Part hommes femmes	70% H / 30% F	66% H / 34%F	58% H / 42% F	
Taux de réussite	99%	94%	97%	98%

Formation CCP 35h	2022	2023	2024	Total
Nb d'organismes habilités	14	14	14	14
Nb de sessions	76	102	97	275
Nb de stagiaires	625	848	823	2 296
Part hommes femmes	66% H / 34% F	68% H / 32% F	59% H / 41% F	
Taux de réussite	96%	95%	94%	95%

➤ Soit 3 126 stagiaires au total sur 3 ans

Etude d'opportunité sur la création de stages de « recyclage » permettant le maintien et actualisation des compétences

Le recyclage des 2 formations à la sécurité n'existe pas et n'est pas prévu par la législation. De plus, il n'y a pas de date de fin de validité des attestations délivrées à l'issue des stages. Afin de vérifier les besoins et la faisabilité, la CPNEF-SV a lancé une étude d'opportunité sur la mise en œuvre de formations de « maintien et actualisation des compétences », complémentaires aux 2 formations initiales existantes.

➤ **Remise d'un rapport** à l'issue de la phase de consultation (partenaires sociaux, DGCA, experts en prévention des risques, OF, candidats...). Le rapport préconise l'instauration de stages de « recyclage » pour les 2 formations, en s'appuyant sur la réglementation pour les rendre obligatoires afin d'assurer leur attractivité.

Sollicité, le ministère de la culture n'a pas identifié de voie réglementaire possible à ce stade. *Le rapport est disponible sur demande.*

Formation longue (35h) : harmonisation de l'étude de cas

Malgré le cadrage imposé aux OF habilités, la CPNEF-SV a constaté des disparités sur le contenu de l'épreuve d'évaluation du stage de longue durée, consistant en une étude de cas rédigée, ce qui nuit à l'équité de traitement des stagiaires. Ces études de cas étaient établies par chacun des OF mais sur la base de règles partagées.

La CPNEF-SV a donc commandé des études de cas clé en main, que les OF devront à l'avenir utiliser en commun, accompagnées des correctifs et grilles de notation. Finalisation en 2025

Pilotage :
CPNEF-SV

Réalisation :
Moë-Kan

Pilotage :
CPNEF-SV

Réalisation :
Moë-Kan

Prévisionnel 2025

- Bilan des sessions 2024
- Pilotage des deux formations. Procédure de réhabilitation des OF pour une période de 5 ans
- Examen des candidatures de nouveaux OF dans le cadre du CPH. Mise à jour du répertoire
- Mise en œuvre des nouvelles épreuves par étude de cas pour la formation longue

Quelques-uns des stagiaires des formations à la sécurité de la CPNEF-SV



Chez ARTEK



Au CFPTS

Fiche 20 Autres formations en prévention des risques

Dans une visée d'intérêt général, la CPNEF-SV a créé et piloté différentes formations pour répondre aux besoins non couverts par l'offre existante. Si aujourd'hui ces formations ne sont plus sous la responsabilité de la CPNEF-SV, celles-ci restent au catalogue d'organismes partenaires. La CPNEF-SV par ce rôle de portage sur des compétences nouvelles, a contribué à développer l'offre.

Formations en sûreté

Face aux menaces et au risque de malveillance pesant sur les personnes, les biens et les lieux, la CPNEF-SV a piloté la création d'une gamme de formations dans le domaine de la sûreté visant l'ensemble des équipes.

- [2019/2021 Phase d'ingénierie](#)

Pilotage par la CPNEF-SV. Réalisation CFPTS et 3SA Conseil

Ingénierie menée dans le cadre d'un accord EDEC en partenariat avec la DGEFP, la DGCA et l'Afdas.

Création de 3 formations :

- 1) « **Responsable de la sûreté** »

CQP *certificat de qualification professionnelle* de niveau 6

Public : professionnels souhaitant exercer ce métier

- 2) « **Intégrer la sûreté dans la gestion d'un établissement du tourisme ou culturel** »

Certificat de compétences

Publics : dirigeants, cadres techniques, cadres administratifs, cadre d'accueil

- 3) « **Développer les réflexes sûreté dans les métiers du tourisme, de la culture, du loisir et du commerce** »

Formation non certifiante, tous publics

- [2022/2023 Phase de lancement](#)

Les formations ont été mises au catalogue du CFPTS mais le nombre de stagiaires inscrits était insuffisant ce qui n'a pas permis de les mettre en œuvre.

- [2025 : l'offre est toujours au catalogue du CFPTS ou sur demande,](#) mais la CPNEF-SV n'en assure pas le pilotage.

Formations en gestion sonore de la CPNEF-SV

Prévention des risques auditifs liées aux forts volumes sonores

- [2010/2011 Phase d'ingénierie](#)

Conception du programme et de l'épreuve, avec l'appui d'AGISON et de Thalie santé

- [2012/2021 Mise en œuvre](#)

Une dizaine d'organismes de formation habilités par la CPNEF-SV

Près de 1500 stagiaires ont obtenu une attestation de réussite délivrée par la CPNEF-SV

- [2022 Transfert du pilotage à AGISON après une réingénierie](#), avec l'appui du CNM et de la FNEIJMA dans le cadre d'un accord EDEC.

Désormais une offre renouvelée et certifiante est pilotée par AGISON

Fondamentaux à la prévention des risques de la CPNEF-SV

Sensibilisation aux risques professionnels pour les équipes techniques

- [2010 Phase d'ingénierie](#)

Conception du programme et de l'épreuve, avec l'appui de Thalie santé

- [2012/2021 Mise en œuvre](#)

10 organismes de formation habilités par la CPNEF-SV

Près de 570 stagiaires ont obtenu une attestation de réussite délivrée par la CPNEF-SV

- [2019 Arrêt du stage](#),

Le format du stage est devenu insuffisamment attractif : il était très peu demandé et il n'y avait plus qu'1 organisme de formation actif (qui l'intégrait dans d'autres stages plus longs).

Désormais la prévention des risques est systématiquement intégrée à tous les stages des domaines techniques.

Partenariats et participations

Communication et diffusion des ressources

Fonctionnement, stratégie, composition, moyens

Partenariats institutionnels et participations

Instances où siège la CPNEF-SV

CNPS Conseil national des professions du spectacle

- Membre de la commission plénière
- Membre de la sous-commission d'observation de l'emploi
- Membre de la sous-commission formation professionnelle **NOUVELLE INSTANCE**

AFDAS Plateforme inter observatoires prospectifs des métiers, des qualifications et compétences

Toutes les CPNEF du périmètre Afdas

CNM Centre national de la musique

Comité de suivi transition écologique

Inter-COREPS Comité régional des professions du spectacle

Comité des animateurs des COREPS et des CPNEF SV et CPNEF-AV

Relations partenariales et synergies interbranches de la CPNEF-SV

Ministère de la culture - DGCA « Délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi »

Rendez-vous sur les sujets d'actualité et suivi des travaux EDEC

Afdas

Echanges avec les départements observation et prospective de l'emploi, certification, branches en charge des conseils de gestion.

Pôle emploi / France Travail

Echanges sur les besoins en recrutement et les dispositifs (retour à l'emploi, formation, conseil).

Organismes de formation et CFA

Echanges sur les évolutions de leurs catalogues et actions d'ingénierie

CPNEF audiovisuel

Echange sur les axes stratégiques, travaux intersectoriels, politiques d'apprentissage

Participations de la CPNEF-SV à des travaux externes 2024

Afdas

Baromètre des besoins en emploi et compétences

Suivi et appui

SMA

Projet d'action d'amélioration des conditions de travail au sein de la filière des musiques actuelles

Suivi

CNPS

Groupe de travail « L'impact de la transition écologique sur les activités de spectacle vivant et enregistré :

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : « Se former aux transformations » - Mars

COREPS Ile de France

Groupe de travail emploi formation

Intervention de Carole Zavadski, déléguée générale : « Les besoins en recrutement et en formation » Septembre

Interventions publiques de la CPNEF-SV 2024

MaMA musique – Octobre - Paris

Interventions de Carole Zavadski déléguée générale

Atelier organisé par le CNM : « Comment la formation et la certification peuvent-elles palier au déficit d’attractivité des métiers de la filière musicale ? »



JTSE Journées techniques du spectacle et de l'événement Novembre – Aubervilliers

Interventions de Carole Zavadski déléguée générale, dans 2 ateliers :

- 1) « Égalité en backstage : l'emploi des techniciennes en question ». organisé par Agi-son. Ecouter : <https://jtse.fr/event/egalite-en-backstage-lemploi-des-techniciennes-en-question-2/>
- 2) « Préparer les talents de demain : former aux métiers techniques en tension ». Ecouter : <https://jtse.fr/event/preparer-les-talents-de-demain-former-aux-metiers-techniques-en-tension/>



Participations à des rencontres professionnelles et colloques 2024

BIS Biennale internationale du spectacle

Janvier - Nantes

Colloque de Newstank culture : qui a le pouvoir dans la culture

Septembre – Paris

REDITEC association des directions techniques Septembre – Opéra de Paris

9èmes rencontres : Cadre(s) de direction(s), périmètres de la direction technique

France Stratégie Octobre - Paris

Conférence annuelle des métiers : enjeux emplois et compétences de la planification écologique

Diffusion des ressources

Ressources de la CPNEF-SV

La CPNEF-SV diffuse en libre accès sur son site de nombreuses ressources :

- Ses travaux : guide des métiers, répertoire des formations certifiantes, études et rapports, supports d'orientation, lexique...
- Son offre de formation en rigging, électricité et sécurité
- Divers documents : les accords de branche, les conventions collectives

La CPNEF-SV propose aussi des rubriques thématiques qui recensent des travaux, bonnes pratiques et actions de ses partenaires :

- Egalité femmes/hommes
- Transition écologique
- Mission handicap spectacle d'Audiens

Site internet : www.cpnfsv.org

Plus de 350 pages web et des centaines de documents téléchargeables

5 intranets sécurisés

- 1 pour les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV ;
- 4 pour les organismes de formation habilités à nos CQP et formations en sécurité ;

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023/2024
Nb de connexions visiteurs différents	31 495	44 516	43 465	38 008	56 552	89 106	Information non disponible : les moteurs de recherche ne sont plus compatibles avec la technologie du site datant de 2012

Top 5 des pages visitées (estimation sur la base de 2022) :

- 1) Répertoire des formations
- 2) Guide des métiers
- 3) Répertoires des formations et compétences pour les entrepreneurs de spectacles vivants
- 4) Données statistiques
- 5) Rubrique d'orientation « Découvrez le spectacle vivant »
 - Contenus et mises à jour : équipe de la CPNEF-SV en autonomie
 - Du fait de l'obsolescence technologique, une nouvelle version du site est à engager.

Communication externe

Depuis 2022, la CPNEF-SV n'adresse plus de newsletter, faute de moyens humains et matériels dédiés à une communication de qualité.

Cependant pour promouvoir les actions de la CPNEF-SV :

- Des posts sont régulièrement publiés sur les réseaux sociaux par la déléguée générale
- La CPNEF-SV s'appuie sur les réseaux des organisations membres

Communication interne

Depuis 2023, la CPNEF-SV a renforcé l'information de ses membres (les organisations d'employeurs et de salariés) sur les sujets emploi/formation, leur permettant renforcer leur implication dans les actions en cours.

En 2024, la déléguée générale de la CPNE-SV a adressé 14 newsletters internes bimensuelles.

Des partenaires pour relayer nos ressources :

- L'Afdas, site des Observatoires <https://observatoires.afdas.com/>
- France travail, projet de plateforme dédiée au spectacle, lancement en avril 2025

Fonctionnement

Stratégie d'avenir

Afin d'agir plus efficacement pour faire face aux enjeux que traverse le spectacle vivant (écologiques, économiques, sociaux, sociétaux, artistiques, technologiques...), et après 30 ans d'existence¹, la CPNEF-SV a engagé en 2023 un vaste chantier d'actualisation de ses missions, de son organisation et de son financement.

Après une phase de consultation et d'accompagnement en 2024, cette dynamique de changement a permis d'aboutir sur le plan statutaire, à la ratification par toutes les organisations membres :

- D'une part, **d'un nouvel accord paritaire encadrant l'activité de la CPNEF-SV**
- D'autre part, **de nouveaux statuts pour son association de gestion (AGCPNEF-SV)**

Ces deux textes modernisent sa gouvernance et son fonctionnement en tenant compte de sa composition modifiée (avec la réorganisation du paysage patronal et syndical), mais aussi de la transformation de l'écosystème institutionnel emploi-formation.

En complément, un nouveau règlement intérieur sera adopté en 2025.

Pour autant, la CPNEF-SV reste une structure atypique, c'est-à-dire l'une des seules CPNEF parmi les 200 existantes à être organisée sous forme indépendante associative. Elle dispose de moyens humains et économiques limités et fragiles. Aussi les organisations ont également entamé une concertation pour conforter leurs contributions de façon équilibrée entre les trois branches du spectacle vivant public, privé et de la prestation technique.

Les étapes de la démarche d'actualisation des missions et de la feuille de route de la CPNEF-SV 2023/2024 confiée à Claire Guillemain de Politismos :

- Auditions des membres de la CPNE-SV, DGCA, CPNEF audiovisuel et éditions phonographiques, AFDAS, France compétences
- Benchamrk d'autres CPNEF
- Rapport portant sur la gouvernance, l'organisation et l'efficacité, les ressources humaines, les interactions avec les partenaires, les financements
- Séminaire interne d'appui au changement
- Préfiguration de nouveaux textes statutaires, avec l'appui du cabinet d'avocat Cornillier

Et aussi en 2024 : réalisation d'un autodiagnostic RSE (outillage Afdas)



Séminaire interne paritaire de la CPNEF-SV de juin 2024

¹ La CPNEF-SV a été créée par l'accord de branche du 22 juin 1993

9 organisations professionnelles d'employeurs *Liste alphabétique*

Ekhoscènes	Syndicat national du spectacle vivant privé
FSICPA	Fédération des structures indépendantes de création et de production artistiques
Les Forces Musicales	Syndicat professionnel des opéras, orchestres et festivals d'art lyrique
La Scène indépendante	Syndicat national des entrepreneurs de spectacles
PROFEDIM	Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs
SMA	Syndicat des musiques actuelles
SNSP	Syndicat national des scènes publiques
SYNDEAC	Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
SYNPASE	Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel

6 organisations professionnelles de salariés *Liste alphabétique*

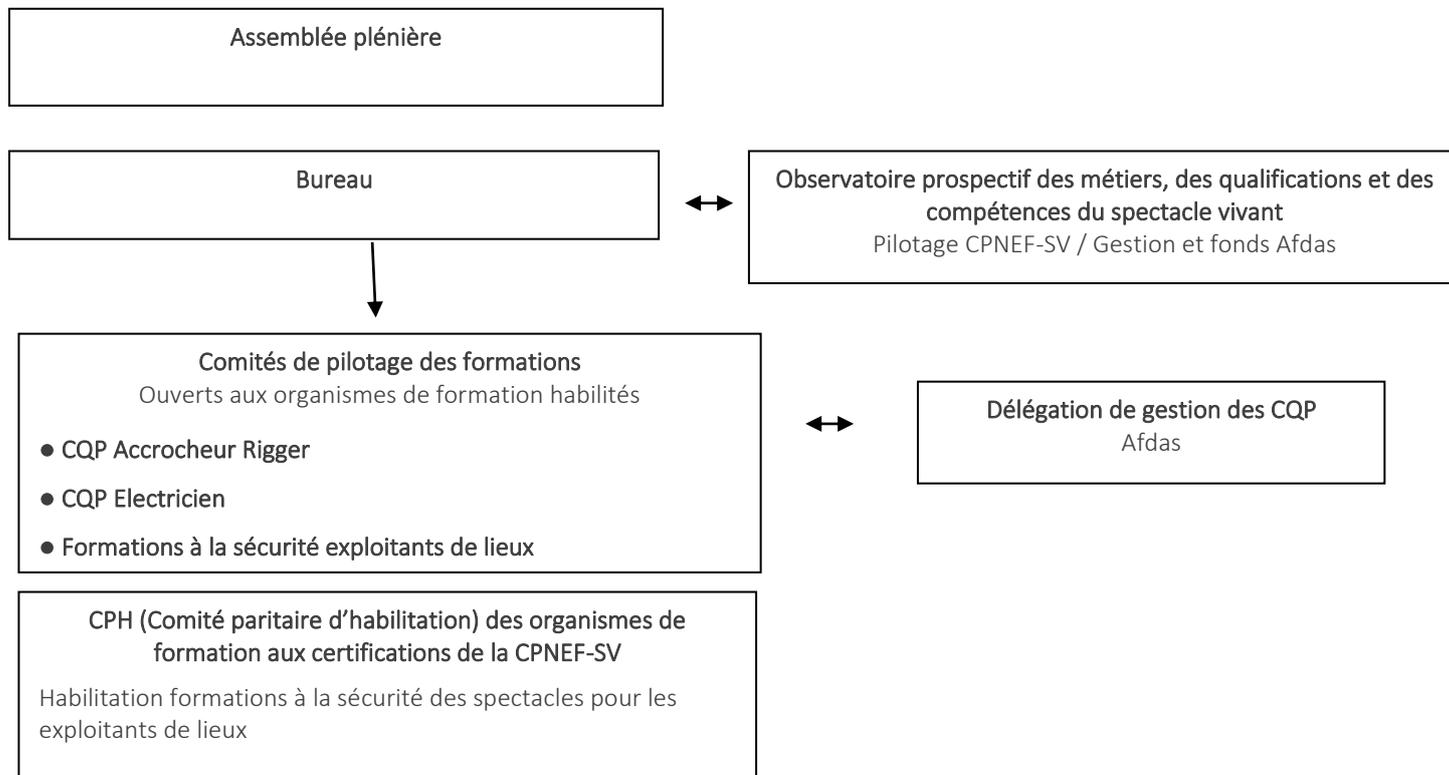
F3C-CFDT	Fédération communication conseil culture - Confédération française démocratique du travail
FASAP-FO	Fédération des syndicats des arts, des spectacles, de l'audiovisuel et de la presse, de la communication et du multimédia - Force ouvrière
FCCS-CFE-CGC	Fédération de la culture, de la communication et du spectacle - Confédération française de l'encadrement / Confédération générale des cadres
Fédération CFTC	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération française des travailleurs chrétiens
FNSAC-CGT	Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle - Confédération générale du travail
UNSA spectacle et communication	Union nationale des syndicats autonomes

Composition du bureau de la CPNEF-SV – Décembre 2024

Répartition des postes : élections du 18 mai 2022 – Désignations des membres 2024

	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	
Présidente :	Claire Serre-Combe SYNPTAC	Maxime Sechaud FNSAC	FNSAC CGT
Vice-présidente :	Stanislas Surun	Théo Ruiz	SYNPASE
Secrétaire général :	Philippe Chapelon	Judith Gloux Frenkiel	La Scène indépendante
Secrétaire général adjoint :	Nicolas-Guy Florenne	Laurent Van Kote	F3C-CFDT
Trésorier :	Didier Grimel	Laura Cazuguel	SYNDEAC
Trésorier adjoint :	Jean-Luc Bernard SN3M	Nathalie Schaaf	FASAP-FO
Membres :	Nancy Marquetet	Isabelle Gentilhomme	Ekhoscènes
	Ariane Pouget	Elsa Maupeu	FSICPA
	Aurélie Foucher	Chloé Chatté	PROFEDIM
	Lucie Sorin SFA	Pierre-Marie Bommier SNAM	FNSAC CGT
	Pascal Louet	Céline Arnaud	FCCS-CFE-CGC
	Ludovic Castet	Vanessa Assenard	CFTC
	Stéphane Dausse	Thierry Bordas D'Armor	UNSA spectacle
Membres invités :	Sébastien Justine	Gaelle Le Dantec	Les Forces musicales
	Aurélie Hannedouche	Laëtitia Coquelin	SMA
	Laurence Raoul	Marianne Charpy	SNSP

Organisation des instances de la CPNEF-SV 2024



Equipe permanente de la CPNEF-SV 2024

Déléguée générale - Directrice : Carole Zavadski

Pas d'autre salarié

Travaux délégués 2024

Pour réaliser ses missions la CPNEF-SV :

1) Recourt à des consultants et à des experts sur des thématiques ponctuelles.

En 2024 : Politismos, Cabinet Cornillier, Co&Sens, Moë kan, Pogo développement



2) S'appuie sur une délégation de gestion de ses certifications (CQP) confiée à l'Afdas



3) S'appuie sur ses partenaires dans le cadre de son Observatoire prospectif des métiers

En 2024 : Afdas, AUDIENS



4) Bénéficie d'études et d'appuis réalisés par des partenaires ou des consultants dans le cadre interbranche du périmètre de l'Afdas

En 2024 : Sauléa conseil



- La CPNEF-SV est financée par les organisations d'employeurs et de salariés



- Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant sont financés sur les fonds de la formation professionnelle collectés et gérés par l'Afdas.



- En 2024, les travaux de la CPNEF-SV ont bénéficié du soutien financier :

- du ministère de la Culture, DGCA

Soutenu par



- du CNM Centre national de la musique



Liste des sigles

Organismes

AFDAS	Opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Organisme gestionnaire du fonds de formation des artistes-auteurs.
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNPS	Conseil national des professions du spectacle
CNM	Centre national de la musique
COREPS	Comité régional des professions du spectacle
CPNEF-AV	Commission paritaire nationale emploi formation audiovisuel
CPNEF-SV	Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant
DEPS	Département des études et de la prospective du ministère de la Culture
DGCA	Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
FCAP	Fonds commun d'aide au paritarisme
OF	Organismes de formation, écoles
OPCO	Opérateur de compétences
OPMQ-SV	Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant

Dispositifs et autres sigles

ANI	Accord national interprofessionnel
CCP	Certificat de compétences professionnelles
CEP	Contrat d'études prospectives
COT	Contrat d'objectif territorial
CPC	Commission professionnelle consultative
CPF	Compte personnel de formation
CPH	Comité paritaire d'habilitation de la CPNEF-SV
CQP	Certificat de qualification professionnelle
EDEC	Engagement de développement de l'emploi et des compétences
ERP	Etablissement recevant du public
GEPP	Gestion des emplois et des parcours professionnels
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
PIC	Plan d'investissement dans les compétences gouvernemental
POEC	Préparation opérationnelle à l'emploi collective
QVCT	Qualité de vie et conditions de travail
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles, de France compétences
ROME	Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, de Pôle emploi
RS	Répertoire spécifique des certifications et des habilitations, de France compétences
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
VAE	Validation des acquis de l'expérience